

Paris, le 15 février 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GUY BERGÉ, NOUVEAU PRÉSIDENT D'ATMO FRANCE

Entouré d'un bureau nouvellement élu, Guy Bergé, trésorier de la fédération depuis 2011, est devenu à l'unanimité le nouveau Président d'ATMO France.



Vice-Président de Metz Métropole en charge de l'environnement et du développement durable et maire de Jussy (Moselle), Guy Bergé, est le nouveau Président de la fédération des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA).

Son élection intervient alors que la France vient de connaître plusieurs épisodes majeurs de pollution de l'air qui ont mis en exergue la très forte mobilisation des AASQA qui a permis aux pouvoirs publics de s'appuyer sur un dispositif performant et réactif tant pour la prévision que pour la communication.

Guy Bergé s'investit dans cette nouvelle fonction avec conviction et pragmatisme afin qu'ATMO France et le réseau des AASQA œuvrent, solidairement et selon une vision partagée, pour contribuer à la connaissance et à l'amélioration de la qualité de l'air, en relation étroite avec les partenaires du dispositif national dont le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air.

Nouveau Bureau d'ATMO France



- **Président** : Guy Bergé, Représentant d'Atmo Grand Est
- **Vice-Présidente** : Régine Lange, Représentante d'Atmo Occitanie
- **Secrétaire** : Jean-Patrick Masson, Président d'Atmos'air Bourgogne
- **Trésorier** : Pierre-Charles Maria, Président d'Air PACA
- **Président de la Commission Paritaire** : Gérard Bacles, Président d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- **Représentants d'ATMO France au Conseil National de l'Air** : Jean-Félix Bernard, Président d'Airparif et Jacques Patris, Président d'Atmo Hauts-de-France
- **Asseseurs** : Denise Hoarau, Présidente de l'ORA/Atmo Réunion et Bernard Garnier, Représentant d'Air Pays de la Loire

Guy BERGÉ

Président d'ATMO France le réseau des AASQA

Contact Presse :

Nathalie TUBIANA

01.86.95.31.47 / 06.50.99.74.80

nathalie.tubiana@atmo-france.org



ANNEXE : PRÉSENTATION D'ATMO FRANCE, LE RÉSEAU DES AASQA

ATMO France est la fédération des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire. Elle anime leur réseau en assurant la coordination, la mutualisation et la valorisation de leurs travaux et le représente dans les instances nationales et européennes en participant aux débats pour l'amélioration de la qualité de l'air.

À travers ses actions, ATMO France poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Le réseau met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés.

Une AASQA, ça sert à quoi ?

La loi confie aux AASQA la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air et l'information du public dans les territoires. Les AASQA surveillent et prévoient la qualité de l'air par des mesures, des modélisations, des inventaires ; elles informent la population et les acteurs locaux au quotidien et les alertent en cas d'épisodes de pollution ; elles accompagnent les décideurs par l'évaluation des actions de lutte contre la pollution de l'air et de réduction de l'exposition de la population à la pollution de l'air ;

elles participent à l'amélioration des connaissances. Leur champ d'intervention couvre un large panel de polluants réglementés (ozone, particules, oxydes d'azote et de soufre, benzène, etc.) étendu aux gaz à effet de serre, aux odeurs, aux pollens, aux pesticides, à l'air intérieur, etc.

La gouvernance quadripartite des AASQA (Etat/DREAL, collectivités territoriales, activités économiques, représentants associatifs et personnalités qualifiées) ainsi que leur financement diversifié (Etat, collectivités territoriales, industriels) assurent la fiabilité, la neutralité et la transparence de leur action et de l'information qu'elles délivrent.

Spécificités et atouts des AASQA :

- organismes de **type associatif, agréés par l'Etat**, à **gouvernance quadripartite** (Etat, Collectivités, Entreprises, associations et personnalités qualifiées santé/environnement) et à **financement diversifié** (Etat, Collectivités, Entreprises via des dons libérateurs de Taxes Générales sur les Activités Polluantes) ;
- **territoire régional** couvert par chaque AASQA et **ancrage territorial**, qui place les AASQA au **plus près des acteurs locaux**, dont les collectivités territoriales. Les AASQA sont des lieux uniques pour des **diagnostics partagés** et des **actions concertées** sur la qualité de l'air à l'échelle d'une région ;
- **feuille de route quinquennale** établie en concertation au niveau de chaque région et exposée dans le Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air ;
- **information** produite par les AASQA **fiable, neutre et transparente** ; les AASQA sont les organismes assurant le **suivi dans le temps des indicateurs** établis de **façon homogène** sur l'ensemble du territoire national ;
- approche **intégrée air extérieur/air intérieur**, approche **transversale air/climat/énergie** ;
- capacité du **réseau des AASQA de mise en commun des moyens** et de partage de leur expertise.

